



CODE DE COMPORTEMENT

(Mise à jour du 30 avril 2019)

Attitude inacceptable :

- Manque de respect au parcours: le joueur est responsable de ratisser convenablement les bunkers après avoir joué depuis ceux-ci (les râteaux se replace dans le bunker les dents vers le drapeau), de replacer ses divots et de réparer les impacts de balle sur les greens.
- Utiliser un langage inapproprié avec les autres joueurs, spectateurs, officiels ou toute autre personne, comme par exemple un langage impoli, injurieux ou agressif.
- Être irrespectueux avec les autres joueurs, spectateurs, officiels ou toute autre personne.
- Utilisation abusive des clubs ou mauvais traitements au parcours, comme, par exemple, jeter ou endommager des clubs de manière intentionnelle, créer des dommages au parcours ou aux équipements.
- Entrer dans des Zones définies comme zones où il est interdit de pénétrer de manière générale.
- Récupérer sa balle dans l'eau de la Zone à pénalités du trou n° 16
- Reprendre la balle dans le trou à l'aide de la tête de son club.

Pénalité pour infraction

Première infraction:	Pénalité d'un coup.
Seconde infraction:	Pénalité générale.
Troisième infraction:	Disqualification (Décision du Comité).

De plus, d'autres sanctions, telles que la suspension pour la ou les compétitions suivantes, peuvent être imposées.

Le comité du Tournoi peut décider d'une disqualification immédiate pour une infraction grave.

Respect du code de comportement du ou des clubs hôtes

Il est demandé à tous les joueurs d'adhérer au code de comportement du club hôtes (dress code, accès aux installations et utilisation des infrastructures), les pénalités ou sanctions éventuelles pour être appliquée par le club hôte.

De plus, d'autres sanctions supplémentaires, telles que la suspension pour la ou les compétitions suivantes, peuvent être imposées par le Comité Sportif de notre Club.

Utilisation d'un téléphone Mobile

Un téléphone mobile devrait être éteint ou en mode silencieux pour éviter de distraire les autres joueurs. L'utilisation d'un téléphone mobile par un joueur ou son cadet sur le terrain de golf doit être limité aux cas d'urgence ou de danger (comme pour des raisons médicales) ou pour appeler le bureau du tournoi/secrétariat/comité/marshall. L'utilisation d'un téléphone mobile qui n'est pas utilisé comme spécifié ci-avant ou l'est de manière inutile distrayant les autres joueurs est une infraction au code de comportement.

L'utilisation d'applications dédiées au golf est autorisée.

Pénalité pour infraction

Première infraction:	Le joueur est coupable d'un manquement et devrait éteindre son téléphone mobile ou le mettre en mode avion.
Seconde infraction:	Pénalité générale.
Troisième infraction:	Disqualification (Décision du Comité).

De plus, d'autres sanctions, telles que la suspension pour la ou les compétitions suivantes, peuvent être imposées.

Le comité du Tournoi peut décider d'une disqualification immédiate pour une infraction grave.

Dress Code

Ne sont **pas** autorisés :

- **Pour les Messieurs** : les shorts, les bermudas/pantalons avec poches latérales sur les cuisses, les pantalons trois quart, les chemises sans col et ou sans manches (T-Shirt) sur le terrain et au clubhouse, ainsi que le port du chapeau ou de la casquette dans le bar et le restaurant. Les polos ou chemises se portent dans le pantalon.
- **Pour les Dames** : les bustiers et débardeurs, les collants (caleçons) sur le parcours. Le port du chapeau ou de la casquette dans le bar et le restaurant. Aux shorts, préférez les bermudas.

En compétition : les jeans sont interdits.

Au club house et en terrasse, seules les chaussures **nettoyées** et équipées de soft-spikes » sont tolérées.

Une tenue vestimentaire correcte et adaptée est de mise dans les installations du Club. Tout joueur ne respectant pas le dress code du club n'aura pas l'autorisation de démarrer un parcours. Si, pendant un tour conventionnel, le joueur se change et qu'il n'est plus en conformité avec le dress code, il devra remettre les vêtements conformes. La remise des prix se fera en principe en dehors du bar/restaurant, chaque participant à cette remise des prix devra se conformer au dress code 'remise des prix' pour y assister, y compris les invités. Par défaut, le dress code 'remise des prix' est le pantalon long avec veston pour les messieurs et la tenue de ville pour les dames. Si le dress code 'remise des prix' est différent, le participant en sera averti sur sa convocation à la compétition. En cas de manquement à ce dress code, la personne n'accèdera pas à la table des prix. Le cocktail ne sera proposé qu'aux personnes ayant participé à la compétition ainsi qu'aux invités respectant le 'dress code'.

Animaux domestiques

Les animaux domestiques sont interdits dans l'enceinte du Club sauf sur le parking où ils sont tolérés.

Règlement général d'utilisation des voiturettes

Voir le dit règlement sur le site rubrique « Sur le terrain »

Le non-respect de ces règles peut entraîner le retrait de l'autorisation d'usage de voiturette, et/ou suspension pour 1 ou 2 compétitions (suivant récurrence ou pas). Le comité du Tournoi peut décider d'une disqualification immédiate pour une infraction grave.

Désistement ou « no show » a une compétition

Voir « Règlement des concours » sur le site rubrique « Compétitions »

Respect de l'ordre de départ et tour conventionnel

- Les week-ends et jours fériés, entre le 1^{er} mai et le 30 septembre, interdiction de démarrer du Tee 10 de 11 à 17 heures.
- Les joueurs venant du trou 9 ont toujours priorité sur des joueurs voulant prendre leur départ au Tee 10.
- Le départ depuis d'autres tees que les tee 1 ou 10 sont interdits, particulièrement le Tee 11.
- Les joueurs doivent jouer suivant le tour conventionnel, ils ne peuvent faire la boucle constituée du trou 10 – 17 – 18.
- Les joueurs au départ du trou 17 ont priorité sur les joueurs du trou 10.

Le Comité Sportif se réserve le droit de sanctionner le joueur ne respectant pas ceci en appliquant par exemple une interdiction de parcours pendant une durée limitée adaptée, sanction tenant compte d'éventuels récidives.